



**Le proviseur**

Téléphone  
02 98 41 09 00

Télécopie  
02 98 41 09 01

Courriel  
ce.0290009c  
@ac-rennes.fr

7 place de Strasbourg  
BP 92349  
29223 Brest cedex 2

Site internet  
[www.college-lycee-iroise-  
brest.ac-rennes.fr](http://www.college-lycee-iroise-brest.ac-rennes.fr)

Site internet  
de l'académie de rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

**Le Proviseur  
Aux  
Parents d'élèves du lycée**

Objet : Ré-ouverture partielle du lycée

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces gouvernementales du jeudi 28 mai, le lycée va de nouveau accueillir des élèves, à partir du lundi 8 juin. La présence au lycée des élèves repose sur le libre choix des parents. Les élèves, dont les parents ne souhaitent pas un retour dans l'établissement, continueront à travailler à leur domicile avec l'accompagnement pédagogique à distance en place depuis le 16 mars.

Cette ouverture se fait dans le cadre d'un protocole sanitaire exigeant, que nous devons tous, enseignants, personnels du lycée, parents, faire appliquer :

- Pour les parents : vérifier chaque jour que son enfant est en bonne santé, rappeler les gestes « barrière » ;
- Pour les enseignants et assistants d'éducation faire la pédagogie de ces gestes « barrière » et les faire appliquer au quotidien
- Pour les lycéens appliquer ces gestes « barrière » dans l'établissement et dans tous les moments en dehors du domicile.

L'établissement n'est pas en capacité d'accueillir tous les niveaux de classe du fait, d'une part, de la présence aussi de collégiens et, d'autre part, des effectifs de l'équipe d'entretien et de désinfection.

Aussi dans un premier temps seuls les élèves de classe de 2<sup>nde</sup> sont conviés au lycée. Ceux de classes de première et des classes de terminale sont invités à poursuivre le travail à distance dans une logique de préparation de la rentrée. Nous réfléchissons également à un accueil des élèves de classe de terminale qui seraient amenés à se présenter au 2<sup>nd</sup> tour pour obtenir le baccalauréat.

Le lycée a revu totalement son organisation pour l'accueil des élèves. Les emplois du temps ordinaires sont annulés et remplacés par des nouveaux qui répondent aux principes suivants :

- Utilisation de l'ensemble des locaux de la cité scolaire : les 2<sup>nde</sup> 1 à 4 au bâtiment L lycée, les 2<sup>ndes</sup> 5 à 7 au bâtiment C collège. Ouverture des deux entrées de la cité scolaire.
- 1 groupe classe dans la même salle toute la semaine avec au maximum 15 élèves.
- Accueil des élèves de 2<sup>nde</sup> tous les matins de 8h à 12h ;
- 1 enseignant.e de la classe présent.e auprès des élèves par tranche de 2h. L'emploi du temps par classe va être diffusé à chaque groupe d'élèves.

- Le service de demi-pension n'est pas en capacité d'accueillir tous les élèves, aussi seuls les collégiens peuvent y déjeuner.
- Avant chaque montée en classe et passage au self, lavage des mains obligatoire sous la surveillance d'un adulte.
- Sens de circulation dans la cité, dans les bâtiments pour empêcher tout croisement d'élèves.

En ce qui concerne le travail en classe : les élèves travailleront avec leurs professeurs habituels dans une logique de consolidation des apprentissages menés pendant le confinement.

Le premier jour un temps d'accueil est organisé par le professeur principal : retour sur le confinement, formation aux gestes « barrière », visite des locaux et présentation de l'emploi du temps pour chaque classe.

Les élèves qui resteront à la maison auront le travail à faire chez eux.

Une fois que nous aurons connaissance du nombre d'élèves qui reviendront, nous pourrons vous dire si l'accueil se fera tous les matins chaque semaine ou une semaine sur deux. Les familles sont invitées à compléter un sondage entre les 3 et 4 juin pour nous communiquer leur choix via l'outil Pronote.

L'inscription des élèves est effective pour une période de 2 semaines, du 8 juin au 19 juin, au moins.

Par ailleurs, je souhaite vous informer des dates de réinscription au lycée

- Futurs élèves de 1<sup>ère</sup> : lundi 8 et mardi 9 juin 13h-18h salle polyvalente
- Futurs élèves de classe de terminale : jeudi 11 et vendredi 12 juin 13h-18h salle polyvalente.

Nous restons avec la Provisoire adjointe, Mme Urvois, et l'équipe du lycée à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Jean-François JACOPIN